



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

orientation scolaire et professionnelle

Question écrite n° 100337

Texte de la question

Alors que le récent rapport de la commission université-emploi préconise une meilleure orientation des étudiants, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de bien vouloir lui faire connaître la période à laquelle sera mis en place le service public de l'orientation annoncé par monsieur le Premier ministre à la fin de l'année 2005.

Texte de la réponse

Lors de son intervention à l'École normale supérieure, le 25 août 2006, le Premier ministre a annoncé qu'il avait décidé de mettre en place, dès cette rentrée universitaire, un service public de l'orientation. À cet effet, un délégué interministériel à l'orientation a été nommé. Il est, aux termes du décret n° 2006-1137 du 11 septembre 2006, chargé de coordonner les actions de l'État dans les domaines de l'information sur les métiers, de l'orientation scolaire et dans les établissements de l'enseignement supérieur, de la préparation à l'emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes. Il veille en tant que de besoin à l'articulation de ces actions avec celles des collectivités territoriales et des entreprises. Il assure la mise en place et le suivi du schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle, qui permettra notamment de mieux adapter la carte des formations à l'emploi, et d'éclairer les élèves dans leur parcours, de l'enseignement secondaire à l'université, avec une attention particulière sur la transition entre le lycée et l'université.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100337

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7439

Réponse publiée le : 19 décembre 2006, page 13298